

# Chapitre 8 : La Troisième République / Leçon

**Problématique : Comment la Troisième République s'enracine-t-elle progressivement dans le paysage politique français ?**

## Sommaire :

### Introduction

#### I. La fondation de la Troisième République

- a. La guerre franco-prussienne
- b. La Commune

#### II. La République s'enracine

- a. Les lois sur l'école
- b. La laïcité
- c. Un paysage républicain

#### III. La République menacée

- a. L'Affaire Dreyfus
- b. Les crises politiques

### Conclusion

## Introduction

La République ne va pas de soi dans la France du XIXe siècle. Le pays a connu la Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire. Les députés de la Troisième République dirigent un pays qui est marqué par de nombreuses divergences politiques. Il existe des forces monarchistes, bonapartistes (qui souhaitent le retour de la famille Bonaparte), des républicains, des communistes, etc.

Dès lors, il s'agit pour la jeune république de s'enraciner profondément dans le paysage politique français et de stabiliser le régime dans la durée. Ce sera fait par l'école, rendue obligatoire pour filles et garçons, mais aussi par la participation de tous les hommes au vote (suffrage universel). Aussi, la République s'implante dans le paysage avec des statues, des symboles, une devise ou encore une fête nationale.

Pourtant instable à ses débuts, elle s'installe et s'enracine durablement. Ainsi, comment la Troisième République s'enracine-t-elle progressivement dans le paysage politique français ?



## 1. La fondation de la Troisième République

### A. La guerre franco-prussienne

La Troisième République naît dans un contexte de défaite militaire. En effet, Napoléon III rentre en guerre contre la Prusse en juillet 1870. Cette guerre est souhaitée par les Prussiens, qui souhaitent réaliser l'unité des États allemands. C'est une défaite pour la France : la Lorraine est rapidement envahie, et l'empereur capitule après le désastre de Sedan (1<sup>er</sup> septembre 1870). Il y est fait prisonnier et livre ainsi 83.000 soldats et 14.000 blessés.

#### Document : La reddition de Napoléon III à Sedan – Source Larousse



Sur cette image, on voit l'empereur Napoléon III assis dans une calèche et fumant le cigare après la défaite de Sedan. Il est entouré et gardé par des cavaliers allemands (en jaune).

Après sa libération, l'empereur part vivre en Angleterre où il meurt en 1873.

La guerre n'est pas terminée ! A Paris, les Républicains profitent de la capture de l'empereur pour proclamer la République, le **4 septembre 1870**. Ils forment un gouvernement de la Défense nationale. Le ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, fait savoir que la France ne cédera rien aux Allemands. Bismarck, le chancelier prussien, réclame l'abandon de l'Alsace. La jeune République refuse.

Le 19 septembre, Paris est assiégée. Gambetta, ministre de l'Intérieur, fuit Paris en ballon pour Tours, où des ministres se sont réfugiés.

Paris, coupée du reste du pays, subit un siège terrible. La ville est fortifiée mais les bombardements allemands débutent dès le mois de décembre. Les Parisiens résistent. Ils disposent d'une force de 220.000 hommes. L'hiver est d'une rigueur exceptionnelle, avec des pointes à -12°C en décembre. Un rationnement alimentaire est mis en place mais ne suffit pas. On commence à manger ce qu'on peut trouver : rats, chats, chiens... Les bourgeois parviennent à s'offrir de la viande de meilleure qualité : on vend les animaux du Jardin des plantes (éléphant, antilope, chameau...).

#### Document : Témoignage de Victor Hugo dans *Choses vues*

Octobre 1870 : « Nous mangeons du cheval sous toutes les formes. J'ai vu à la devanture d'un charcutier cette annonce : Saucisson chevaleresque. »

Décembre 1870 : « Ce n'est même plus du cheval que nous mangeons. C'est peut-être du chien ? C'est peut-être du rat ? Je commence à avoir des maux d'estomac. Nous mangeons de l'inconnu. »

18 janvier : « J'émiette aux poules notre pain noir. Elles n'en veulent pas »

Le taux de mortalité double en quelques mois, en raison de la pauvreté de l'alimentation mais aussi du froid et d'affections pulmonaires.

Le **26 janvier 1871**, le gouvernement capitule et accepte le cessez-le-feu. L'armée allemande obtient le droit de défilé dans la capitale et d'occuper symbolique les Champs-Élysées.

## B. La Commune

Après la capitulation française, l'humiliation est totale. Les Parisiens, qui ont participé fortement à l'effort de guerre durant le Siègle, sont outrés de la décision du gouvernement. Le défilé des troupes prussiennes sur les Champs-Élysées ajoute au sentiment de désastre.

Mais c'est une décision du gouvernement français qui met le feu aux poudres. Le **18 mars 1871**, deux généraux sont envoyés récupérer les canons de Paris, que le peuple parisien avait amassé à Montmartre pour contrer les Prussiens. La foule refuse. L'ordre est donné de tirer mais les militaires rejoignent les insurgés. Les généraux sont exécutés. C'est le commencement de la **Commune de Paris**.

**Document : Une barricade de la Commune de Paris, 18 mars 1871** – Source : Wikipédia



Les **Communards** (ou « fédérés ») organisent des élections. Ils s'opposent aux Versaillais, c'est-à-dire au gouvernement installé à Versailles. Ils montent des barricades et s'unissent autour de symboles, comme le drapeau rouge.

Les Communards élisent des personnalités issues de divers milieux : instituteurs, ouvriers, avocats... Ils mettent en place des lois sociales : école gratuite et laïque, gratuité des loyers pour quelques temps, justice gratuite, etc.

**Document : L'école gratuite, laïque et obligatoire** – Source : Mairie de Paris



Ci-contre, une affiche informant la population de l'ouverture d'une école pour filles et garçons.

L'enseignant confessionnel est interdit. Edouard Vaillant, le délégué à l'enseignement, met donc en place une uniformisation de la formation primaire laïque.

La Commune n'a duré que 72 jours mais elle a été un véritable laboratoire d'expérimentations sociales. L'école gratuite, laïque et obligatoire deviendra une législation française, par l'initiative de Jules Ferry, en 1882.

De même, la Commune établit la séparation des Églises et de l'État, qui interviendra au niveau national en 1905. En effet, les Communards sont très hostiles à l'Église catholique, très liée au Second Empire. Ils prennent plusieurs décisions visant à laïciser l'espace public :

- Suppression du budget alloué au culte
- Nationalisation des biens des congrégations religieuses
- Suppression des crucifix des salles de classe

Le gouvernement d'Adolphe Thiers réagit en envoyant des troupes « versaillaises » reprendre Paris. C'est le début de la **Semaine sanglante** qui dure du **21 au 28 mai 1871**. 130.000 soldats s'opposent à environ 30.000 Communards. La Commune est écrasée.

Les Communards qui n'ont pas été tués durant la Semaine sanglante sont en grande partie déportés vers les bagnes français ou simplement emprisonnés.

Le gouvernement reprend le pouvoir à Paris et la Troisième République s'installe durablement. La Commune reste un moment fondateur des partis de gauche en France et même à l'étranger. Karl Marx, fondateur du communisme, considère que cette expérimentation est la première « dictature du prolétariat ».

## 2. La République s'enracine

### A. Les lois sur l'école

La Troisième République s'enracine durablement dans le paysage politique français par des lois qui fondent encore aujourd'hui notre société.

Parmi ces lois fondatrices, il faut citer les **lois sur l'école de Jules Ferry**, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883.

Il y a des précédents :

- En 1833, la loi Guizot prévoyait l'obligation des communes de plus de 500 habitants d'avoir une école primaire à destination des garçons. Il est même prévu que l'enseignement y soit gratuit pour les enfants dont les familles seraient dans l'incapacité de payer.
- En 1867, sous le Second Empire, Victor Duruy fait voter une loi par laquelle les communes de plus de 500 habitants doivent se doter d'une école de filles.

Cependant, il faut attendre les lois Ferry pour que l'école soit gratuite pour tous et partout, mais également laïque. L'instruction devient obligatoire : charge aux familles de faire savoir si elles souhaitent instruire leur enfant à domicile ou l'inscrire à l'école. Cette obligation concerne alors les enfants de 6 à 13 ans.

**16 juin 1881 : l'enseignement primaire devient gratuit**

**28 mars 1882 : l'enseignement primaire est obligatoire et laïc**

La grande nouveauté des lois Ferry par rapport à ses prédécesseurs concerne la scolarisation de toutes les filles et des enfants des campagnes. Ces derniers sont désormais envoyés à l'école primaire plutôt que d'aider aux travaux des champs. Au total, les lois Ferry touchent 600.000 enfants qui n'étaient pas encore scolarisés.



Document : Affiche de la Mairie du Xe arrondissement de Paris informant les habitants de l'obligation de l'enseignement pour les enfants de 6 à 13 ans.

Si la majorité des enfants français étaient déjà scolarisés, Ferry instaure une nouveauté importante : l'enseignement est désormais laïc. La Troisième République supprime tout enseignement religieux à l'école et le remplace par une « instruction morale ». L'école laïque et obligatoire permet donc d'affirmer la neutralité de l'État dans le domaine religieux.

Source : Gouvernement.fr

## B. La laïcité

L'idée d'une séparation des Églises et de l'État est déjà ancienne dans le paysage politique français. On peut penser notamment aux expériences révolutionnaires, comme la Constitution civile du clergé (1790).

Depuis Napoléon Ier, les relations entre les Églises et l'État étaient définies par des textes de lois, comme le Concordat pour la religion catholique.

### Situation avant 1905 sous le Concordat

- Les évêques et les prêtres sont rémunérés par l'État
- L'État nomme les évêques

Ainsi, il faut attendre la loi du **9 décembre 1905** pour voir aboutir définitivement le processus de laïcisation en France. Cette loi fondatrice proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Ainsi, l'État devient laïc. Cela signifie qu'il ne reconnaît aucun culte, qu'il est neutre en matière religieuse. Tous les cultes sont traités de manière égale.

La laïcité :

- Permet à chacun de pratiquer la religion qu'il souhaite
- Permet à chacun de ne pas avoir de religion ou d'en changer

La loi de 1905 prend également des dispositions plus concrètes. Notamment, elle ne salarie aucun culte. Cela signifie que les traitements des membres du clergé ne sont plus pris en charge par l'État. Ainsi, l'Église doit fonctionner par ses propres moyens et ne peut plus compter sur l'impôt.

En conséquence, il est aussi prévu par la loi que les bâtiments servant à l'exercice des cultes (églises, temples, synagogues, ...) deviennent propriété de l'État. Cette disposition est perçue

comme un vol par de nombreux religieux. Néanmoins, c'était le moyen pour l'État de continuer à entretenir ces édifices. En effet, les Églises étant privées de toute rémunération issue de l'impôt, le risque était qu'elles ne puissent plus payer les travaux nécessaires pour entretenir les différents bâtiments religieux.



**Document : Carte postale représentant la loi de séparation des Églises et de l'État**

On voit sur cette image de 1907 un homme du clergé, reconnaissable à son habit et à la bible qu'il tient dans la main droite. A sa gauche, on reconnaît Marianne, représentant la France.

L'image porte le titre « la séparation ». C'est Marianne qui parle, s'adressant au Curé. Elle l'informe qu'elle « garde ses biens », sous-entendu les biens de l'Église.

Cette image critique donc la séparation des Églises et de l'État.

Source : Encyclopédie-bourges.com

### C. Un paysage républicain

La Troisième République s'implante également dans les esprits par un « paysage » républicain, fait de symboles et de valeurs régulièrement mis en scène.

Plusieurs symboles de la Révolution française sont repris par les députés de la Troisième République. C'est le cas de **Marianne** ou encore du **drapeau tricolore**.

Aussi, en 1880, les députés font le choix du **14 juillet** comme fête nationale, afin de célébrer le 14 juillet 1790 (fête de la Fédération). Le centenaire est fêté en grandes pompes à Paris et dans le reste de la France. Cette date est restée la fête nationale jusqu'à aujourd'hui.

De plus, les valeurs de la République, **« liberté, égalité, fraternité »**, sont également tirées d'épisodes révolutionnaires. La liberté et l'égalité sont posées comme principe dans l'article premier de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789. En 1793, la Commune de Paris fait inscrire « Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort » sur la façade de l'Hôtel de ville. Néanmoins, ce sont bien les députés de la Troisième République qui en font la devise de la France en 1879.

Ces différents symboles sont montrés dans l'espace public. La devise est inscrite sur les frontons des mairies et des écoles, Marianne est présente lors des élections, etc. La Troisième République installe également de nombreuses statues qui reprennent ces marqueurs républicains.

## Document : Monument à la République (1883, Morice) – Source Wikipédia



Ce monument est inauguré en 1883 sur la place de la République à Paris. Il est une allégorie de la République entourée de ses symboles :

- L'allégorie de la République est Marianne, représentée debout, armée d'une épée et portant un rameau d'olivier, symbole de paix. Elle porte le bonnet phrygien, symbole de liberté repris durant la Révolution française. Dans sa main gauche, elle porte une table sur laquelle est écrit « Droits de l'Homme ».
- 3 statues au pied de la République représentent ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité
- Un lion mentionnant le suffrage universel est à ses pieds

Le paysage républicain est aussi celui des écoles, depuis les lois Ferry qui ont rendu l'enseignement obligatoire. Pour « faire nation » et enraciner la République dans les esprits, le gouvernement compte sur les instituteurs. Ces « hussards noirs de la République », présents dans tous les villages de France, ont en partie pour mission de « créer des Républicains », faire des « enfants de la République ».

### Document : Les hussards noirs de la République

« De tout ce peuple les meilleurs étaient peut-être ces bons citoyens qu'étaient nos instituteurs. [...] Notre jeune école normale était le foyer de la vie laïque [...]. De jeunes maîtres de l'École normale venaient chaque semaine nous faire l'école. [...] Ils étaient toujours prêts à crier « Vive la République ! Vive la Nation ! » [...] Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes, sévères, sanglés, sérieux et un peu tremblants de leur précocité, de leur soudaine omnipotence. Un pantalon noir [...]. Un gilet noir. Une redingote noire. [...] Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire encore plus sévère, encore plus militaire étant en uniforme civique. [...] Porté par des gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. »

Charles Péguy, *L'Argent*, 1913.

## 3. La République et les crises

### A. L'Affaire Dreyfus et l'antisémitisme

L'Affaire Dreyfus est une des pires crises que la Troisième République ait connues. Rappelons le contexte : la France sort à peine d'une défaite historique contre la Prusse en 1870-1871. Le territoire a été amputé de l'Alsace et de la Lorraine et les Français ont un fort esprit de revanche.

C'est dans ce contexte qu'en **1894** le capitaine **Alfred Dreyfus**, militaire de **confession juive**, est accusé d'« entente avec l'ennemi », c'est-à-dire de trahison.

En 1895, il est dégradé, condamné et envoyé au bagne. Les preuves sont inexistantes, et pour cause : le véritable traître est un autre militaire, le commandant Esterhazy. Pourtant, malgré les preuves, Esterhazy est acquitté par un tribunal militaire en 1896. Dreyfus est toujours considéré coupable **car il est juif**. Il est victime d'**antisémitisme**.

**Antisémitisme** : Hostilité envers le peuple juif.



### Document : La dégradation de Dreyfus

Dreyfus est dégradé de son titre de capitaine suite à son premier procès, lors d'une cérémonie publique durant laquelle son sabre est brisé (janvier 1895).

Source : Wikipédia

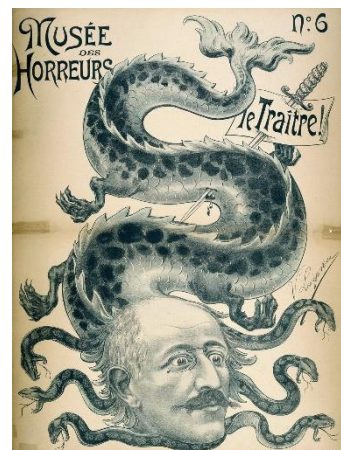
La presse s'en mêle : les journaux antisémites publient des tribunes dénonçant la « trahison » de Dreyfus ! A l'inverse, des journaux républicains et libéraux défendent le capitaine.

### Document : J'accuse... ! d'Emile Zola



L'écrivain Emile Zola enquête et publie une lettre ouverte dans le journal l'Aurore le 13 janvier 1898, accusant le gouvernement, l'Etat-major, les officiers de Dreyfus de l'avoir accusé en raison de sa religion.

### Document : Caricature antisémite



Cette caricature appartient à une série de plusieurs planches, publiées en 1899/1900, visant à « prouver » l'immoralité de Dreyfus et des dreyfusards. Dreyfus est représenté en serpent à plusieurs têtes. Il est indiqué qu'il est un « traître ». Le serpent symbolise la trahison, la sournoiserie.

Les Français s'opposent et s'affrontent sur la question de son innocence ou de sa culpabilité. Les Antidreyfusards utilisent des arguments clairement antisémites : les juifs seraient pour eux des traîtres par nature. Dreyfus étant juif, il est forcément un traître. A l'inverse, les républicains dreyfusards fustigent le racisme des accusateurs et exigent un procès en bonne et due forme, fondé sur des preuves et non sur des préjugés.

**Dreyfusards** : Défenseurs de la cause de Dreyfus.

**Antidreyfusards** : Opposants de Dreyfus.

Amplifiée par la presse et les prises de position de célébrités, l’Affaire Dreyfus devient rapidement une affaire d’État. Zola est poursuivi en justice pour sa lettre ouverte « J’accuse... ! ». Son procès est retentissant. Le gouvernement est obligé d’agir. En 1899, Dreyfus est de nouveau jugé et obtient une grâce présidentielle. Il est donc libre mais n’est pas reconnu innocent ! Ce n’est qu’en 1906 qu’il est enfin réhabilité.

**Document : L’Affaire Dreyfus oppose dreyfusards et antidreyfusards** - Source : Wikipédia



« Un diner de famille » est un célèbre dessin de presse du dessinateur antisémite Caran d’Ache, publié dans le *Figaro* du 14 février 1898. Dreyfus n’est donc pas encore gracié.

1<sup>ère</sup> vignette : On voit une famille en train de dîner, sous-titrée « — Surtout ! ne parlons pas de l’affaire Dreyfus ! »

2<sup>e</sup> vignette : La même famille se bat, avec comme sous-titre « Ils en ont parlé ».

Ce dessin montre bien la division de la société française entre partisans de Dreyfus et antidreyfusards.

Caran d’Ache était lui-même un farouche antidreyfusard, membre de la Ligue de la patrie française.

## B. Les crises politiques

Les débuts de la Troisième République sont également émaillés de vives tensions politiques dont certaines dégénèrent en violences et en assassinats. Le contexte reste celui de « l’esprit de revanche » face à l’Allemagne, sur lequel germent des clubs politiques extrémistes.

C’est le cas des premières **ligues d’extrême droite**. En 1882, Paul Déroulède fonde la *Ligue des Patriotes*, en vue de préparer la revanche contre l’Allemagne. Cette ligue est aussi farouchement antisémite et antidreyfusarde.

De 1886 à 1889, la Troisième République est ébranlée par un mouvement populiste réunissant des opposants à la République parlementaire : le **boulangisme**. Ce mouvement tire son nom du général Georges Boulanger, très populaire ministre de la Guerre en 1886-1887.



**Populisme** : Discours politique simpliste s’adressant aux classes populaires et fondé sur la critique du système en place, visant à exacerber le sentiment que l’État ne se préoccupe pas des citoyens les plus modestes.

Ses adeptes viennent de plusieurs milieux politiques : quelques républicains de gauche, des monarchistes et bonapartistes mais surtout des nationalistes revanchards. Boulanger est élu en janvier 1889 et est en position de faire un coup d’État. Cependant, il refuse de s’emparer de l’Élysée

pour en chasser le président de la République de l'époque, Sadi Carnot. Il préfère fuir car il craint les représailles judiciaires au cas où son coup d'État manquerait de réussir. Il s'enfuit en Belgique puis se suicide en 1891.

Enfin, les débuts de la Troisième République sont aussi marqués par de **nombreux attentats anarchistes**, notamment entre 1892 et 1894.

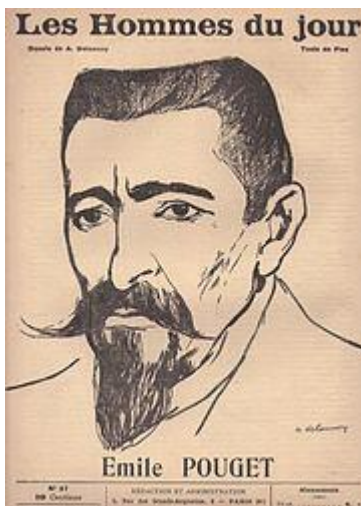
**Anarchisme** : Doctrine politique d'extrême gauche qui rejette l'État.

Ces attentats sont spectaculaires, comme le 9 décembre 1893 avec l'explosion d'une bombe dans l'enceinte même de la Chambre des députés. L'auteur de l'attaque, Auguste Vaillant, souhaitait venger la mort du célèbre anarchiste Ravachol, guillotiné un an plus tôt. Il n'y a aucun mort mais de nombreuses personnes sont blessées.

Après cet attentat, la Chambre adopte une série de lois anti-anarchistes, connues sous le nom de « lois scélérates ». L'une d'entre elles revient sur la loi sur la liberté de la presse de 1881. Désormais, l'« incitation indirecte » à la violence est punie. De même, les simples sympathisants d'un mouvement politique jugé dangereux peuvent être inculpés.

Le 24 juin 1894, l'anarchiste italien Sante Geronimo Caserio assassine le président de la République Sadi Carnot. Il le poignarde au cri de « Vive la Révolution ! » et « Vive l'anarchie ! ». La stupeur causée par cet assassinat est énorme. Ce crime entraîne l'adoption par les députés de la plus marquante des « lois scélérates » : il devient interdit aux anarchistes de produire toute propagande. Par cette loi, des journaux anarchistes comme *Le Père peinard* sont interdits de publication. De plus, cette nouvelle législation, qui nomme directement les mouvements anarchistes, permet une vague de perquisition et d'arrestations.

**Document : Le Procès des Trente** – Source : Wikipédia



Cette dernière « loi scélérate » entraîne le Procès des Trente en août 1894. On y trouve trente inculpés pour « association de malfaiteurs », dont 19 théoriciens de l'anarchisme. Les autres sont des voleurs de droit commun.

Parmi les militants, on trouve Emile Pouget (ci-contre), le directeur de publication du journal *Le Père peinard*.

A cette date, la plupart des activistes ont fui la France en raison des lois scélérates. Le Procès des Trente est un dernier coup d'arrêt. Il n'y a bientôt plus aucune propagande anarchiste dans le pays.

## Conclusion

Suite aux bouleversements nés de la période révolutionnaire et de l'industrialisation, la société française change profondément son rapport au pouvoir. Le suffrage universel masculin est installé dans le paysage politique français depuis 1848.

La Troisième République s'appuie sur ces précédents pour s'implanter durablement. Elle cherche à s'enraciner par ses symboles et ses valeurs mais aussi par son école et par de grandes lois fondatrices, comme celle de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.

Cependant, elle est agitée de nombreuses crises politiques, intérieures et extérieures. Sur le plan international, les tensions sont vives au sein du continent européen. L'esprit de revanche est très présent sur le territoire français. Les pacifistes se font rares et beaucoup souhaitent préparer la guerre afin de venger celle de 1870 et récupérer l'Alsace et la Lorraine. A cela s'ajoutent les tensions issues des querelles coloniales. A la fin du siècle, l'Europe s'organise en deux camps : Triple Alliance et Triple Entente, qui seront le terreau de la Première Guerre mondiale.

La Troisième République survit encore à cette crise majeure. Elle prend fin en 1940 lors de la Seconde Guerre mondiale, quand les députés votent les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, après la défaite française lors de la « Drôle de guerre ».

## Lexique

|                        |                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Anarchisme             | Doctrin politique d'extrême gauche qui rejette l'État.                                                                                                                                                       |
| Antidreyfusards        | Opposants de Dreyfus.                                                                                                                                                                                        |
| Antisémitisme          | Hostilité envers le peuple juif.                                                                                                                                                                             |
| Boulangisme            | Courant politique populiste soutenant la prise de pouvoir par le général Boulanger.                                                                                                                          |
| Dreyfusards            | Défenseurs de la cause de Dreyfus.                                                                                                                                                                           |
| Laïcité                | Neutralité de l'État vis-à-vis des questions religieuses et des Églises.                                                                                                                                     |
| Ligue d'extrême droite | Organisation politique d'extrême droite, revancharde et antisémite.                                                                                                                                          |
| Lois scélérates        | Lois de 1893 et 1894 visant à lutter contre l'anarchisme.                                                                                                                                                    |
| Populisme              | Discours politique simpliste s'adressant aux classes populaires et fondé sur la critique du système en place, visant à exacerber le sentiment que l'État ne se préoccupe pas des citoyens les plus modestes. |

## Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **4ème**, dans la catégorie : **La Illeme république**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

### Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Leçon 4ème La Troisième République](#) (word)
- [Retenir autrement 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Retenir autrement 4ème La Troisième République](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Exercices 4ème La Troisième République](#) (word)
- [Exercices corrigés 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Evaluation 4ème La Troisième République](#) (word)
- [Evaluation corrigée 4ème La Troisième République](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

### Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [La Troisième République - 4ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)